

Syndicat national Force Ouvrière de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél.: 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Élections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER)

Scrutin du 15 juin 2023

Profession de foi de la liste présentée par FO ESR affilié à la FNEC-FP FO

Collège des personnels scientifiques des bibliothèques

Par leur ampleur et leur diversité, les sujets abordés au CNESER ont des incidences majeures sur la situation de chaque personnel BIATSS

Le CNESER est consulté sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, la répartition des moyens et des postes, les projets de réforme (tels que les lois Pécresse, Fioraso, Vidal), les projets de réorganisation / restructuration des établissements ...

Le syndicat FO ESR est mobilisé en défense des statuts de tous les personnels, de la titularisation des contractuels, pour un vrai déroulement de carrière sur critères objectifs pour tous et toutes, avec une augmentation significative des possibilités de promotions.

Comme ils l'ont fait lors du précédent mandat, les élus FO, porteurs du syndicalisme indépendant :

Continueront à défendre :

- les moyens en postes statutaires et en crédits pour tous les établissements, et plus particulièrement ceux alloués à la documentation et aux bibliothèques universitaires;
- un retour à une inspection générale des bibliothèques composée de professionnels des bibliothèques indépendants.
- les statuts nationaux de toutes les catégories de personnels, en particulier le droit à mutation;
- une gestion nationale de la filière bibliothèque (recrutement, mutations, promotion et avancement).
- le baccalauréat et les grades universitaires;
 le monopole de la collation des grades par l'université publique, laïque et gratuite;

- le code des pensions qui garantit à tout fonctionnaire un montant de retraite basé sur les six derniers mois d'activité;
- l'augmentation immédiate du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis 2010 et l'inflation actuelle;

S'opposeront:

- à la réforme Macron des retraites, contre le recul de l'âge légal de départ à 64 ans, contre les 43 annuités de cotisation ;
- à toute nouvelle attaque contre les statuts des BIATSS
- aux tentatives d'allongement de la durée du travail ;

VOTER POUR LES CANDIDATS PRESENTÉS PAR FO ESR, C'EST:

- ☼ ELIRE des collègues proches de vous, actifs dans la défense de vos droits statutaires et des missions de service public des universités.
- ☼ PERMETTRE à un syndicat indépendant de continuer son combat, pour défendre la fonction publique et aider à la résistance contre la réforme Macron des retraites.
- ☼ LUTTER contre la réduction des postes et l'aggravation conséquente de nos conditions de travail, source d'épuisement professionnel!

FO ESR défend les personnels, les conditions de travail, et revendique :

- L'abrogation de l'obligation de mobilité des conservateurs pour figurer sur la liste des promouvables.
- La création de tous les postes nécessaires dans les bibliothèques par le maintien et la création de postes statutaires et la titularisation des contractuels qui le souhaitent (avec reconstitution de carrière).
- Une hausse significative des budgets alloués à la documentation et aux bibliothèques pour améliorer le service rendu aux usagers et compenser les hausses très importantes de la documentation électronique.
- Le retrait du RIFSEEP et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire (et donc dans le calcul du montant de la pension).
- Une réelle égalité salariale hommes-femmes.
- La retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 annuités.

Faites entendre votre voix : votez FO ESR, donnez-nous les moyens de vous défendre.



